

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2001-2002

Le jury du concours national de la Résistance et de la Déportation a désigné les lauréats suivants pour l'année scolaire 2001-2002. Les établissements sont classés par ordre alphabétique de l'académie.

Ces lauréats avaient eu à réfléchir sur le thème suivant : **Connaissance de la déportation et production littéraire et artistique** : « Recherche et analyse de témoignages et des documents de différente nature vous permettant d'approfondir vos connaissances sur l'histoire de la déportation et de la résistance dans les camps de concentration nazis. En particulier, l'étude des productions littéraires et artistiques réalisées par des déportés durant ou après leur détention, ou par des non déportés, vous paraît-elle susceptible de contribuer à la transmission de la mémoire de ce qui constitue un crime contre la personne humaine? ».

## Le Palmarès national

**Première catégorie. Classes de tous les lycées. Devoirs individuels :**

**Prix :**

- Doriane Lorendeau, lycée Alphonse Benoît, Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) ;
- Nadia Ibnhaqqi, lycée André Malraux, Montataire (Oise) ;
- Vlasta Beranova Pavla, lycée Alphonse Daudet, Nîmes (Gard) ;
- Laurent Maheu, lycée Évariste Galois, Sartrouville (Yvelines).

**Mentions :**

- Guenrikh Evrard, lycée privé Saint Jude, Armentières (Nord) ;
- Gaële Lesteven, lycée Louis Le Grand, Paris ;
- Marie Puren, lycée privé Fénelon, La Rochelle (Charente-Maritime) ;
- Sophie Barthes, lycée Bagatelle, Saint Gaudens (Haute Garonne).

**Deuxième catégorie. Classes de tous les lycées. Travaux collectifs :**

**Prix :**

- Lycée Jean Monnet, Blanquefort (Gironde) ;
- Lycée professionnel Maximilien Perret, Alfortville (Val-de-Marne) ;
- Lycée Georges Clemenceau, Montpellier (Hérault) ;
- Lycée Jean-François Champollion, Figeac (Lot).

**Troisième catégorie. Classes de troisième de collèges. Devoirs individuels :**

**Prix :**

- France Lanot, collège Louis Pasteur, Caen (Calvados) ;

- Chloé Brendle, collège Garibaldi, Aix-les-Bains (Savoie) ;
  - Audrey Peres, collège Jean Mermoz, Saint Laurent de la Salanque (Pyrénées-Orientales).
  - Manon Meyrel, collège Henri IV, Paris
- Mentions :**
- Andréa Fradin, collège Marguerite de Navarre, Pau (Pyrénées Atlantiques) ;
  - Julie Vidal, collège Jules Ferry, Vichy (Allier) ;
  - Audrey Dridi, collège Jacques Prévert, Les Arcs sur Argens (Var) ;
  - Cécile Foissy, collège Gaston Jollet, Salbris (Loir-et-Cher)

**Quatrième catégorie. Classes de troisième de collèges. Travaux collectifs :**

**Prix :**

- Collège Val de Nièvre, Domart en Ponthieu (Somme)
- Collège privé Saint Paul, Caen (Calvados)
- Collège Marais de Villiers, Montreuil sous Bois (Seine-Saint-Denis)
- Collège français Jean Mermoz, Dakar (Sénégal)



Photo Daniel Blondel / Le déporté

M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire et M. Claude Barthe, président du jury national remettent leurs prix à M<sup>lle</sup> Doriane Lorendeau et à son professeur.

*NDLR : Faute de place les mentions des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories n'ont pu être portées à la connaissance de nos lecteurs. Ces informations sont en ligne sur notre site Internet ([www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)).*

## Les remises des prix

**Mardi 28 janvier 2003.**

**Réception à l'Institut de France**

Après la visite du Musée de l'ordre de la Libération, les lauréats et leurs professeurs se sont retrouvés, à l'Institut de France, pour assister à la cérémonie des prix sous le patronage de

M. Hamlaoui Mékachéra, secrétaire d'état aux anciens combattants et de M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire. Claude Barthe, président du jury national a donné des indications très utiles sur l'évolution du concours. Il a noté une hausse sensible (6 %) de la participation globale (38 687 candidats en 2002 contre 36 457 en 2001) due à une augmentation du nombre de copies individuelles (23 309 devoirs) au détriment des travaux collectifs (3 104 travaux de groupe ont été présentés). Au total 2 144 établissements ont participé au concours soit 592 lycées et 1 552 collèges.

**Mercredi 29 janvier 2003.**

**Réception offerte par les associations de résistants et de déportés au Cercle militaire de Paris.**

Après une visite émouvante au Mémorial de la déportation de l'Île de la Cité lycéens et collégiens accompagnés de leurs professeurs se sont retrouvés au Cercle Militaire avec un certain nombre de dirigeants des associations d'anciens résistants ou déportés. On citera notamment : Jacqueline Fleury, présidente de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) ; MM Jean-Bernard Badaire, président du Comité d'action de la Résistance (CAR), de l'Association pour des études sur la Résistance intérieure (AERI) et vice-président de la Fondation de la Résistance ; Jean-Jacques de Bresson, président de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française (ANMRF) ; Louis Cortot, compagnon de la Libération ; Robert Créange, secrétaire général de la FNDIRP ; Claude Barthe, président du Jury national du concours de la Résistance et de la Déportation ; François Perrot, président de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF). Après que M. Jean Rousseau, président de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR), ait souhaité la bienvenue aux élèves et aux professeurs en rappelant l'importance du travail de mémoire et la nécessité de défendre ce concours initié par la CNCVR, lecture a été faite du palmarès. En plus d'un certain nombre d'ouvrages et de cassettes vidéos, notre directeur général, le préfet Nicolas Theis a offert le prix spécial de la Fondation de la Résistance à deux lauréats. Les élèves et les professeurs se sont succédé à la tribune pour recevoir leur prix aux applaudissements de l'assistance, avant que tout le monde se retrouve à un déjeuner fraternel dans les somptueux salons du Cercle militaire. ●



1• Portrait de Daniel Decourdemanche alias Jacques Decour. (Coll. privée)

2• *Les Lettres françaises* N° 1, septembre 1942. (Coll. privée)

3• Mardi 28 janvier 2003. Réception à l'Institut de France à l'occasion de la remise des prix aux lauréats nationaux du Concours scolaire de la Résistance et de la Déportation. M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, remet leurs prix à des lauréats sous les regards de M. Hamlaoui Mékachéra, secrétaire d'État aux anciens combattants et M. Claude Barthe, président du jury national.

(Photo Daniel Blondel / Le déporté)



## SOMMAIRE

### Mémoire et réflexions

- La campagne de sauvetage des archives privées de la Résistance et de la Déportation ..... p. 4
- Le fonds Jacques Decour entre aux Archives nationales ..... p. 5
- Le Concours national de la Résistance et de la Déportation : bilan et perspectives ..... p. 6

### L'activité des associations partenaires

- Mémoire et Espoirs de la Résistance ..... p. 8
- AERI ..... p. 10

### Autour d'une photographie

- La jeune résistante armée de Chartres ..... p. 12

### Livres

- Vient de paraître ..... p. 14
- À lire ..... p. 15

### La vie de la Fondation de la Résistance

- ..... p. 16

**Éditeur :** Fondation de la Résistance  
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République  
30, boulevard des Invalides - 75007 Paris  
Téléphone : 01 47 05 73 69  
Télécopie : 01 53 59 95 85  
**Site internet :**  
www.fondationresistance.org  
**Courriel :**  
fondresistance@club-internet.fr

**Directeur de la publication :** Jean Mattéoli,  
Président de la Fondation de la Résistance  
**Directeur délégué :** François Archambault  
**Rédacteur en chef :** Frantz Malassis  
**Rédaction :** Bruno Leroux, Frantz Malassis,  
Nicolas Theis, Cécile Vast.

*Maquette, photogravure et impression :*  
SEPEG International, Paris XV<sup>e</sup>.

Revue trimestrielle. Abonnement pour un an : 16 €.

Prix au numéro : 4,50 €

Commission paritaire n° 4124 D73AC - ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier (DR)

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Chacun de ceux qui, à l'appel du général de Gaulle, ont, pendant les cruelles années de la guerre, combattu sous le drapeau à croix de Lorraine ou dans l'« armée de l'ombre » ne peut que ressentir une profonde émotion à l'égard de la récente production télévisée par la chaîne TF1 consacrée à Jean Moulin.

En effet, s'attarder sur une relation supposée de la vie privée de ce héros de la Résistance, limiter la présentation de cette résistance à une lutte en son sein de mouvements déchirés par de mesquines querelles de préséance, porter sans preuves ni explications les plus graves accusations sur telle personnalité aujourd'hui disparue, en insinuer d'autres sur le rôle joué par tel ou tel acteur du drame de Caluire, ne relève en aucune manière de la vérité historique.

La « liberté artistique » ne peut être regardée comme autorisant à présenter à plusieurs millions de téléspectateurs une version aussi peuplée d'approximations et d'inexactitudes d'un épisode capital de l'histoire de la Résistance.

Nul n'a, en particulier, le droit de remettre en cause sans aucune preuve le jugement porté par le chef de la France libre sur un homme qu'il a reconnu comme un de ses compagnons « dans l'honneur et par la victoire ».

Est-ce trop demander aux cinéastes que de respecter les morts en attendant le verdict des vivants ?

La mémoire de Jean Moulin, martyr du combat cruel et héroïque mené pour la restauration de la France dans son honneur et dans la dignité, ne méritait pas une telle évocation de sa vie et de son œuvre. Il appartient à ceux qui ont survécu de le rappeler. ●

Article paru dans *Le Monde* du jeudi 23 janvier 2003 et co-signé par : Jean-Bernard Badaire, président du Comité d'action de la Résistance ; Jacques Baumel, compagnon de la Libération ; général d'armée Alain de Boissieu, chancelier de l'ordre de la Libération ; Jean-Jacques de Bresson, président de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française ; Yves Guéna, président de la Fondation Charles de Gaulle ; Jean Mattéoli, président de la Fondation de la Résistance ; Pierre Messmer, compagnon de la Libération.



Jean MATTÉOLI

Président de la Fondation de la Résistance



# LA CAMPAGNE DE SAUVETAGE DES ARCHIVES PRIVÉES

## DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION. UN BILAN ENCOURAGEANT!

Depuis septembre 2001, une campagne nationale de sauvetage des archives de la Résistance et de la Déportation détenues en mains privées est en cours <sup>(1)</sup>. Initiée par la « commission archives », son enjeu est de préserver ces documents afin de les transmettre aux générations futures. Cet automne, les membres de cette commission ont animé des réunions locales de sensibilisation dans cinq départements pilotes.

Les archives sont fondamentales pour établir l'histoire de la Résistance et de la Déportation. Or, elles sont peu nombreuses par rapport à d'autres phénomènes historiques et le temps passant, un grand nombre de celles encore conservées en mains privées sont menacées de perte ou de destruction. Conscientes de ce problème, les associations de résistants et de déportés souhaitent sauver ces archives afin de passer le relais de la Mémoire aux nouvelles générations dans les meilleures conditions possibles. En effet, les risques, bien connus, sont de plusieurs natures : dégradation matérielle des documents, dispersion ou détournement d'archives, destruction par une transmission trop tardive... Partant de ce constat, la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, le ministère de la Culture (direction des Archives de France) et le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) ont uni leurs efforts pour lancer une vaste campagne nationale de sauvetage de ces archives.

En avril 2000, fut mise en place la « commission archives ». Lieu de concertation sur l'avenir des archives de la Résistance et de la Déportation, elle regroupe en son sein des personnes de « terrain » : conservateurs, historiens et acteurs, tous préoccupés du devenir de ce patrimoine encore détenu par des particuliers. Sa mission est de sensibiliser les détenteurs d'archives et de les conseiller sur l'orientation de leurs papiers vers des centres publics les plus appropriés à une dévolution et de les informer sur les modalités de cession, qu'il s'agisse d'écrits personnels, d'archives des organisations de Résistance et des associations dédiées à la mémoire de la Résistance et de la Déportation, de dessins, de textes, de tracts, de faux papiers...

En ce sens, un *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation*, publié en septembre 2001, a été largement diffusé <sup>(2)</sup> par de nombreuses associations et fédérations nationales qui se sont engagées à nos côtés à l'adresser à l'ensemble de leurs adhérents grâce à leurs revues ou réseaux de correspondants. Par ailleurs, plusieurs périodiques nationaux, la presse locale et des revues du monde combattant ont publié des articles annonçant le lancement de cette campagne à leurs abonnés <sup>(3)</sup>.

### Les animations locales de sensibilisation...

Afin de relayer cette action, des réunions de sensibilisation autour de ce guide ont été programmées à l'automne 2002 dans cinq départements pilotes : les Alpes-de-Haute-Provence (19 septembre), la Charente-Maritime et le Loiret-Cher (26 septembre), les Pyrénées-Orientales (4 octobre) et la Corrèze (29 novembre). Ces rencontres ont été co-organisées avec les archives départementales et les services départemen-

Animations locales autour du Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation.



Photo Carine Cazeilles



Photo Georges Moysan

1 - Le 26 septembre dernier aux Archives départementales de Charente-Maritime  
2 - Le 4 octobre dernier aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales. Mme Christine Langé commente l'exposition.

taux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) en liaison avec les associations et musées dédiés à la Mémoire de la Résistance et de la Déportation...

Les réunions se sont déroulées sur une demi-journée suivant un schéma à peu près identique : allocution des représentants du préfet et du président du Conseil général, présentation par les membres de la « commission archives » de la campagne de collecte <sup>(4)</sup>. Elles furent l'occasion de répondre aux questions, d'expliquer certains aspects du Guide et d'engager le débat avec le public.

Conscients de la difficulté d'atteindre toutes les personnes détenant des documents sur la Résistance et la Déportation, nous avons multiplié nos efforts pour diffuser l'information auprès d'un large public. Un dossier de presse a été

réalisé par la « commission archives » en coopération avec l'ONAC afin de sensibiliser les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision à l'importance de l'enjeu. Les médias locaux ont d'ailleurs été invités systématiquement aux réunions organisées dans les cinq départements pilotes.

### ... aux multiples déclinaisons

Grâce à ces cinq opérations pilotes, nous avons pu nous rendre compte des déclinaisons que peuvent prendre ces réunions de sensibilisation. Certains départements ont décidé de ne pas limiter la manifestation à l'intervention des membres de la « commission archives » afin de lui donner un ancrage local et d'offrir une plus grande ampleur à l'événement.

Ce fut le cas, par exemple, en Charente-Maritime où la présentation scénarisée du « guide » a été utilement complétée par l'intervention de M. Yves Tricot, président de la Fédération de la Résistance de Charente-Maritime et de M<sup>lle</sup> Christiane Gachignard. Cette dernière, correspondante pour son département de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, auteur d'ouvrages sur la poche de La Rochelle,

a présenté l'importance des fonds privés de la Résistance pour les historiens tout en soulignant les difficultés à y avoir accès lorsqu'ils sont détenus par des particuliers. Se fondant sur son expérience personnelle de « pionnière » dans son département (elle a soutenu son mémoire d'histoire contemporaine au début des années soixante) elle a appuyé concrètement notre message par des exemples locaux.

Ce fut également le cas en Corrèze où l'intervention de la « commission archives » s'inséra dans une journée d'études sur « les archives de la Résistance et de la Déportation en Corrèze ». Organisée par les Archives départementales de Corrèze en partenariat avec les trois musées que compte le département (Centre Edmond Michelet à Brive, musée de la Résistance Henri-Queuille de Neuvic-d'Ussel, musée de la Résistance de



Ce guide est un outil de sensibilisation à destination des détenteurs privés d'archives.

Tulle), cette manifestation fut l'occasion de dresser un bilan de la recherche sur la Résistance en Corrèze et de présenter les perspectives offertes grâce aux fonds d'archives existants.

Afin de renforcer l'impact de l'événement, des expositions ont été présentées. Dans le Loir-et-Cher et en Corrèze l'exposition « 1940. Combats et résistances » réalisée par la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives fut complétée par la présentation de pièces d'archives issues de fonds privés.

Les Archives départementales de Charente-Maritime ont, de leur côté, réalisé une exposition « De la France de 1940 à La Rochelle occupée » où l'on a pu admirer les dessins d'Henri Gayot, résistant, déporté au Struthof, et l'important fonds photographique de M. Robert Brochot. Durant l'Occupation, M. Brochot travaillait dans un laboratoire photographique où les soldats allemands avaient pris l'habitude de déposer leur film à développer. Ce poste lui permit de détourner un certain nombre de doubles de ces clichés évoquant les cinq années d'Occupation à La Rochelle. Ce fonds a d'ailleurs été intégralement donné aux Archives départementales par son propriétaire au cours de la préparation de cette manifestation.

Par ailleurs, l'exposition « Les Pyrénées Orientales 1939-1945 », réalisée par les Archives départementales à partir de fonds privés, fut l'occasion pour sa directrice M<sup>me</sup> Christine Langé, prenant l'exemple de dessins réalisés par un *guerrillero* espagnol au camp d'interne-

ment d'Argelès, de présenter les techniques de restauration et de conservation de ces supports très fragiles.

Ces réunions s'accompagnèrent parfois d'animations originales comme ce fut le cas, par exemple dans les Alpes-de-Haute-Provence où une lecture d'archives de la Seconde Guerre mondiale a été proposée par un comédien et deux enseignants.

### Les retombées et les perspectives

Bien qu'il soit encore trop tôt pour apprécier l'impact global de cette campagne nationale de sauvetage, il n'en demeure pas moins qu'elle a permis d'encourager un certain nombre de particuliers possédant des archives à les donner à des centres publics d'archives. Des dons importants ont déjà été effectués, notamment le fonds Jacques Decour (voir encadré) ou encore le fonds photographique Robert Brochot (voir plus haut). En outre, plusieurs propositions de dons d'archives ont été faites aux Archives départementales après nos cinq interventions.

Ces résultats très encourageants, qui permettront de préserver des matériaux indispensables aux futurs historiens, ne peuvent que nous conduire à poursuivre et intensifier notre action.

Aussi, en 2003, bénéficiant du soutien et de l'appui de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et de la direction des archives de France, les membres de la « commission archives » vont animer des réunions de sensibilisation dans vingt autres départements. ●

- La Fondation de la Résistance
- La Fondation pour la Mémoire de la Déportation
  - Le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives)
  - Le ministère de la Culture (direction des Archives de France)

(1) Se reporter à la lecture de l'article « Ensemble, sauvons les archives de la Résistance et de la Déportation conservées en mains privées » in *La lettre de la Fondation de la Résistance* N° 26 (septembre 2001).

(2) Au total, plus de 43 000 guides ont été diffusés.

(3) Au total, ce sont près de 700 000 lecteurs potentiels qui ont été touchés par ces différents articles avant même les animations dans les départements.

(4) Cet exposé, d'une durée d'une heure trente, est une présentation visuelle et pédagogique des quatre idées-forces contenues dans le *Guide*.

Cet exposé très souple et très modulable permettant de s'adapter aux situations locales et aux contraintes des organisateurs présente successivement :

- les différents types d'archives de la Résistance et de la Déportation y compris ceux qui sont

le plus souvent sous-estimés : les archives postérieures à l'Occupation (les témoignages) et les archives des associations, en insistant sur le fait que tous ces documents sont intéressants pour les historiens futurs ;

- les problèmes liés à la conservation de ces archives : dans cette partie sont montrées les dégradations courantes et extrêmes rencontrées en matière d'archives de la Seconde Guerre mondiale ;

- les avantages qu'il y a pour un particulier à céder ses papiers à un centre public d'archives qui seul offre le maximum de garanties tant du point de vue de la conservation des documents que de leur communication, avec la certitude que ces fonds seront valorisés ;

- les modalités de cession qui contrairement à ce que l'on peut imaginer lorsqu'il s'agit de l'État et de l'administration en général sont très simples et s'adaptent aux *desiderata* des donateurs.

(5) Pierre Favre, *Jacques Decour (1910-1942)*, l'oublié des Lettres françaises, éd. Farrago et éd. Léo Scheer.

## Le fonds Jacques Decour entre aux Archives nationales !

Le 8 novembre dernier, au cours d'une cérémonie à la fois conviviale et émouvante au Centre historique des archives nationales M<sup>me</sup> Brigitte Decourdemanche, a officiellement fait don aux Archives nationales de l'important fonds d'archives de son père Jacques Decour, de son vrai nom Daniel Decourdemanche, figure emblématique de la Résistance intellectuelle engagée.

Germaniste de haut niveau, professeur d'allemand à Paris, écrivain, actif militant communiste, dès 1940, Jacques Decour anime avec Georges Politzer et Jacques Solomon les revues clandestines *L'Université libre* puis *La Pensée libre*.

Il fonde, avec Jean Paulhan, le journal *Les Lettres françaises* ; quelques mois avant la sortie du premier numéro, il est arrêté puis livré par la police française aux nazis, qui le fusillent le 30 mai 1942 ; il a 32 ans.

Cet important fonds entrera matériellement rue des Francs Bourgeois au printemps sachant qu'une partie sera exposée à Tours à l'occasion de la sortie de la première biographie de Jacques Decour par Pierre Favre. <sup>(5)</sup> (cf. l'article dans la rubrique « à lire » p. 15).

Ce premier don d'importance est un premier résultat très encourageant de la large diffusion du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation* et des réunions de sensibilisation entreprises par la « commission archives ».



1 – Brigitte Decourdemanche signe l'acte de donation des archives de son père à ses côtés Marie-Paule Arnaud, directrice du Centre historique des archives nationales  
2 - Brigitte Decourdemanche remet des objets personnels ayant appartenu à son père à Michel Politzer, fils de Georges Politzer, un des co-fondateurs de *L'Université libre*.  
3 – Vue de l'assistance

Photos Bruno Leroux/Fondation de la Résistance



Coll. privée



# LE CONCOURS NATIONAL

## DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION. BILAN ET PERSPECTIVES

Chaque jour disparaissent les acteurs-témoins résistants et déportés, et avec leur disparition se profile l'éloignement de la période de la Seconde Guerre mondiale. Pour faire face à ce vraisemblable oubli, le Concours national de la Résistance et de la Déportation <sup>(1)</sup>, dont l'originalité consiste autant à recueillir la parole de ces acteurs qu'à approfondir la réflexion des élèves sur les conséquences du nazisme et sur les valeurs qui ont fondé l'engagement des résistants de l'extérieur et de l'intérieur, se doit de penser à une nécessaire évolution des formes de transmission de cette période.

### Origines et objectifs du CNRD

Après la Libération, conscientes du caractère exemplaire des engagements dans la Résistance — et dont la conséquence a souvent été la répression, la déportation dans les camps et la découverte du « mal absolu » —, et soucieuses de transmettre une expérience inspirée pour l'essentiel par des idéaux démocratiques et par la lutte contre le nazisme, les associations de résistants et de déportés ont souhaité faire participer les plus jeunes aux commémorations de la Seconde Guerre mondiale. L'idée de créer une épreuve scolaire portant sur la Résistance et la Déportation, et qui serait récompensée par un prix, s'est progressivement imposée. En novembre 1955, la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR) a adopté dans son assemblée générale une motion demandant aux pouvoirs publics de créer un prix qui s'inscrirait dans les programmes d'instruction civique, et qui contribuerait à leur rénovation pédagogique.

À la suite de cette motion, des prix de la Résistance sont décernés dans un certain nombre de départements à l'initiative des sections locales de la CNCVR, et en 1958 cette association demande la création d'un prix national. La CNCVR est rejointe en 1960 par le Réseau du Souvenir et par la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR), et parvient à organiser cette année-là, dans une trentaine de départements, la première session d'un prix national. C'est en 1961 que le ministre de l'Éducation nationale, ancien de la France Libre, Lucien Paye, officialise ce prix de la Résistance et lui confère un caractère national. Louis François, membre du réseau « Confrérie Notre-Dame », adjoint de Pierre Brossolette, déporté dans plusieurs camps de concentration (Sachsenhausen et Neuengamme) <sup>(2)</sup>, est nommé président du jury national.

Enfin, pour parachever cette officialisation, deux circulaires ministérielles de 1964 et 1965 adressées aux recteurs et aux inspecteurs d'Académie fixent les modalités d'organisation du concours, qui devient définitivement le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Il est ouvert aux élèves de tous les établissements scolaires, sous la forme d'épreuves individuelles, et la démarche pédagogique doit s'ouvrir à la projection de films, à la recherche documentaire, à la présentation d'expositions,



Coll. Camille Hermange

Photo Daniel Blondel / Le Déporté

Louis François, président du jury national de 1979 à 1993 et Jean Gavard son successeur de 1993 à 2002 ont toujours su adapter le Concours aux innovations pédagogiques.

et à la participation aux commémorations (Libération et découverte des camps pour ces deux années).

En 1979 Louis François, alors Inspecteur général d'histoire-géographie, décide d'introduire une nouvelle épreuve : la réalisation de dossiers collectifs. Destinée à renouveler les méthodes et les pratiques pédagogiques, à développer le travail en groupe et à responsabiliser les élèves, cette innovation oriente le concours vers le recueil de témoignages, l'écoute de la parole des témoins, et suppose par conséquent une réflexion sur l'utilisation du témoignage comme source de connaissances.

Par ailleurs, depuis 1961, les thèmes proposés alternent régulièrement résistance et déportation, sans oublier le thème de la France libre (1971, 1976, 1980, 1984, 1988, 1990) et l'ouverture sur l'éducation civique (1969, 1974, 1978, 1979, 1981, 1985, 1989, 1995), en suivant le plus souvent le calendrier des commémorations : création du Conseil national de la Résistance, Libération et débarquement, découverte du système concentrationnaire. Le choix des thèmes reflète, avec un certain décalage, l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale ; ainsi, l'étude des camps d'extermination et du génocide apparaît dans les années 1990.

En 1993 Jean Gavard, également ancien membre du réseau « CND-Castille », succède à Louis François ; le jury s'élargit à des universitaires et quelques enseignants <sup>(3)</sup>, et le concours s'ouvre aux lycées d'enseignement technologique.

### Le CNRD aujourd'hui : un bilan

Si la participation des élèves au Concours national de la Résistance et de la Déportation reste de loin la plus importante des concours organisés par le ministère de l'Éducation nationale, elle connaît depuis quatre-cinq ans une baisse sensible. D'une participation atteignant 53 000 candidats en 1997 avec le thème « Les jeunes dans la Résistance », le concours ne recueille plus que 40 500 participants en 1998, 38 200 en 1999, et environ 45 000 en 2000 et 2001. Par ailleurs les collégiens (classes de troisième) sont les plus nombreux à s'inscrire au concours, ils représentent en effet les trois quarts des candidats <sup>(4)</sup>. Comment expliquer ce relatif tassement ? Si l'on peut trouver des explications dans le fait que la période 1939-1945 s'éloigne, que les derniers témoins disparaissent (et le témoignage est précisément un des fondements de ce concours), que les générations se succèdent, ou que le corps



Photo Daniel Blondel / Le déporté

Mardi 28 janvier 2003, réception à l'Institut de France à l'occasion de la remise des prix aux lauréats nationaux du Concours scolaire de la Résistance et de la Déportation.

M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, M. Hamlaoui Mékachéra, secrétaire d'État aux anciens combattants et M. Claude Barthe, président du jury national récompensent les élèves et un enseignant du collège français Jean Mermoz de Dakar (Sénégal).



Depuis 1993, la Fondation de la Résistance rejointe par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et la Fondation Charles de Gaulle réalisent et diffusent gratuitement une brochure pédagogique aux candidats préparant le Concours. (Fondation de la Résistance et Fondation pour la Mémoire de la Déportation - DR)

enseignant se renouvelle. Si l'on peut invoquer la « concurrence » (légitime) d'autres périodes historiques contemporaines (en particulier celle des guerres coloniales et de la décolonisation) ou celle d'autres concours pour lesquels les professeurs d'histoire-géographie sont fortement sollicités, les pratiques pédagogiques ont pu aussi avoir des incidences.

La dissertation a été remplacée aux épreuves écrites du diplôme national du Brevet par une étude de documents avec la rédaction d'un paragraphe argumenté, car rares sont les élèves (même parmi les plus brillants) à maîtriser la dissertation. Ces différents éléments ont amené à modifier la composition des jurys départementaux et la forme même de l'épreuve individuelle.

Le fait que le nombre d'acteurs de la période, jusqu'alors très actifs dans les comités d'organisation du concours et dans les jurys départementaux, s'amenuise oblige à repenser les modes d'organisation du concours et le fonctionnement des jurys départementaux. Depuis quelques années<sup>(5)</sup> ceux-ci se sont ouverts aux services départementaux de l'ONAC, dont les directeurs ou les emplois-mémoire participent dans la plupart des départements à la formulation de sujet et à l'attribution de prix.

Par ailleurs, initiée en septembre 2001 par une circulaire du ministère de l'Éducation nationale, l'introduction de la possibilité offerte aux jurys départementaux de proposer aux candidats des épreuves individuelles le choix entre une dissertation et une épreuve sur document du type Brevet<sup>(6)</sup> devrait permettre à un plus grand nombre d'élèves individuels de se porter candidats. De même intégrer la participation du concours au cadre des itinéraires de découvertes (IDD) du collège ou des travaux personnels encadrés (TPE) du lycée, élargir les thèmes nationaux proposés afin de faciliter les échanges entre les disciplines (histoire, lettres, arts, informatique), ou inscrire le concours dans des projets, tels qu'on les pratique dans les lycées technologiques, peut aider à la sensibilisation du plus grand nombre. À cet effet la Fondation de la Résistance et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation diffusent depuis quelques années, avec l'aide

des ministères de l'Éducation nationale et de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives), une brochure pédagogique préparatoire, dont les objectifs sont ouvertement méthodologiques, afin d'éviter l'écueil de la compilation et de faire du concours une véritable initiation, formatrice, à la recherche documentaire et à la réflexion critique. Les deux fondations réfléchissent également à un renouvellement du CNRD : utilisation de sources autres que le témoignage oral (presse associative, plaques et monuments), proposition au Jury national de sujets alternant Résistance et Déportation et s'ouvrant au monde contemporain, ou aux questions liées à la transmission de la mémoire. Elles souhaitent à l'avenir orienter leur activité en direction des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) afin de sensibiliser les jeunes enseignants à l'enseignement de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et à sa dimension civique. ●

• **Joëlle Dusseau**

*Inspectrice générale de l'Éducation nationale  
Membre du Comité historique et pédagogique  
de la Fondation de la Résistance*

• **Claude Barthe**

*Président du jury national du Concours scolaire  
de la Résistance et de la Déportation*

• **Jean Gavard**

*Administrateur de la Fondation de la Résistance  
Membre du Comité historique et pédagogique  
de la Fondation de la Résistance*

• **Yves Lescure**

*Directeur général de la Fondation  
pour la Mémoire de la Déportation*

• **Nicolas Theis**

*Directeur général de la Fondation  
de la Résistance*

(1) Avec une moyenne d'environ 50 000 participants au niveau national depuis les années 1990, il est le plus important concours scolaire organisé par le ministère de l'Éducation nationale.

(2) Sur Louis François (décédé en janvier 2002), nous nous permettons de renvoyer le lecteur à

l'hommage qui lui a été rendu dans le numéro 29 de juin 2002 de *La Lettre de la Fondation de la Résistance*.

(3) Le jury national, dans sa composition actuelle, a été défini par un arrêté du 16 janvier 1997.

Aux termes de cet arrêté, ce jury comprend cinq représentants de l'Administration ; sept représentants de l'enseignement, de la recherche historique et de la mémoire ; deux représentants de l'association nationale des lauréats du concours ; dix représentants des associations de la Résistance et de la déportation : un représentant des associations de déportés juifs désigné par le comité du souvenir du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), et un représentant des associations suivantes : Fondation de la France libre, Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ANADIR), Association nationale des combattants volontaires de la Résistance (ANCVR), Association nationale des médaillés de la Résistance française (ANMRF), Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR), Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR), Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), Union nationale des déportés, internés et familles de disparus (UNADIF) ; un représentant de la Fondation de la Résistance ; un représentant de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ; quatre personnalités de la Résistance et de la déportation.

(4) D'après les statistiques établis par la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) du ministère de l'Éducation nationale.

(5) Cf. « Bilan du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2001 », Office national des anciens combattants et victimes de guerre, département de la Mémoire combattante.

(6) Il s'agit d'un sujet accompagné de deux ou trois documents de nature différente devant éclairer le sujet, et faisant l'objet d'une série de questions accompagnée de la rédaction d'un paragraphe argumenté.



# Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER)

Depuis plusieurs années MER diversifie ses chemins vers les jeunes et le grand public grâce à un programme culturel varié permettant de mieux faire connaître la Résistance. Cette mission est encore plus indispensable dans le climat de dénigrement insidieux de quelques figures de la Résistance.

## Des conventions historiques au service d'une République sociale

Comme chaque année, depuis longtemps, nous avons réussi le lundi 16 décembre une magnifique réunion en remplissant la salle Colbert de l'Assemblée nationale, puis les salons de l'Hôtel de Lassay, avec des parlementaires, quatre classes de lycées différents, leurs professeurs, leurs proviseurs, des grands résistants et leurs proches. L'héritage social de la Résistance était le thème de cette demi-journée, en souvenir du Conseil national de la Résistance, dont nous célébrerons au printemps prochain le soixantenaire. Grâce au préfet Jean Moulin, délégué du général de Gaulle en France occupée, et à leurs compagnons de combat et souvent de martyre, une République sociale a été instaurée dès la Libération. Nous vivons toujours sous ce régime constitutionnel humaniste. Cette fin 2002 fut aussi marquée par la signature de trois conventions historiques entre la Fondation de la Résistance, notre maison-mère, et trois institutions considérables : le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recher-

che, puis l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre, enfin la SNCF. À chaque fois, MER est partie prenante aux conventions pour le compte de la Fondation, qu'il s'agisse de promotion des travaux universitaires ([www.memoresist.org](http://www.memoresist.org)) et scolaires dans le cadre de l'Éducation nationale, ou qu'il s'agisse des 4 départements pilotes avec l'ONAC, ou d'activités audiovisuelles, d'expositions historiques ou d'animations pédagogiques à partir de la Résistance cheminote.

Je remercie tous ceux qui nous ont aidés à remplir nos missions publiques et privées, spécialement ceux qui travaillent dans l'ombre, silencieusement, pour pérenniser, de façon désintéressée, la mémoire et les valeurs de la Résistance. Nous remercions spécialement le ministère de la Défense, à travers la DMPA, de sa confiance et de son aide.

Je voudrais terminer en indiquant à ceux qui n'étaient pas à la réunion de l'ONAC fin septembre, aux Invalides, où nous avons lancé les départements pilotes, deux axes de travail commun : **dissiper les malentendus et relever les défis!**

### Dissiper les malentendus

La Résistance n'est ni un monopole, ni une autorité, ni un grenier...

- Ni un monopole étatique, associatif, corporatiste ou individuel, elle fut un **foisonnement**. Elle le demeure et il faut «chaque fois sur le métier, remettre son ouvrage» comme disait Boileau...

- Ni une autorité centrale ou collective, elle est l'expression d'une **Liberté** immense et sans

fin, qu'il faut faire respecter au mieux. On n'entre pas dans la Résistance si l'on a trop «bon caractère»...!

- Ni un grenier, surtout poussiéreux, où l'on oublie ce qui s'y est passé et où l'on détruit ce qui gêne, elle est un **jardin** tantôt ombragé, tantôt ensoleillé, plutôt à la «française», mais aussi à l'«anglaise», c'est-à-dire un peu «fouillis», mais rempli de merveilles à découvrir sans cesse.

### Relever les défis

Les survivants, les descendants et leurs sympathisants ont à relever un triple défi dans la société contemporaine : ceux du temps, de l'espace et de l'esprit.

- Le **temps** passe ! Les femmes et les hommes de la Résistance disparaissent. Mais leur élan doit survivre à leur disparition, à l'oubli et à l'ingratitude. C'est un énorme travail de mémoire que les uns et les autres doivent faire spontanément et fraternellement.

- L'**espace** de la Résistance est sans frontière. Elle est parisienne et provinciale, extérieure et intérieure ; elle est multipolaire. Le défi de la multipolarité nécessite de mettre en place une coordination consensuelle entre le public et le privé, entre l'État, les fondations et leurs associations. Les nouvelles techniques, comme Internet, offrent des solutions spontanées ou sophistiquées, mais rien ne remplace les contacts directs sur le terrain.

- Le défi de l'**esprit** reste le plus difficile à relever. La résistance de l'esprit, fondée sur des valeurs universelles, a précédé les œuvres et les actes de la Résistance. Mais l'esprit de la Résistance est une éternelle reconstruction, voire renaissance. Il nous faut rechercher le dénominateur commun dans la simplicité, la sobriété, le désintéressement, le dépassement de soi-même et la tolérance, sans faiblesse, à l'égard d'autrui. ●

**François Archambault**  
Secrétaire général de la Fondation de la Résistance, Président de MER

## La rencontre avec l'ONAC

*Un événement constructif qui devrait déboucher sur un programme d'action culturelle adapté à chaque département.*

Afin de mieux coordonner l'activité sur le terrain, une réunion de travail a eu lieu le 27 septembre 2002 au siège de l'Office national des anciens combattants.

À cette rencontre ont participé les représentants de la Fondation de la Résistance, de MER, du CAR, de l'AERI et les membres de la direction générale de l'ONAC ainsi que les responsables ONAC, MER, AERI des Alpes de Haute Provence, de la Côte-d'Or, de l'Indre-et-Loire, du Tarn-et-Garonne.

Ces quatre départements qualifiés de «départements pilotes» sont chargés de mettre en œuvre sur leur territoire des actions significatives en vue de développer une coopération exemplaire.

### Les représentants de MER dans les quatre départements «pilotes»

- M<sup>me</sup> Colette Galeron-Julienne, administratrice et déléguée départementale de MER, ancienne chercheuse au CNRS (Alpes de Haute Provence).
- M<sup>me</sup> Jeannine Calba, administratrice et déléguée départementale de MER, ancienne directrice régionale des anciens combattants (Côte d'Or).
- D<sup>r</sup> Jacques Vivier, président d'honneur de MER 37, auteur de plusieurs ouvrages sur la Résistance tourangelle, et M. Vincent Audren, délégué départemental de MER et fondateur de l'Association d'études sur la Résistance en Indre et Loire-ERIL (Indre et Loire).
- Professeur Badinier, délégué départemental de MER et de l'AERI (Tarn et Garonne).

FA

### Adhésion :

si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à «Mémoire et Espoirs de la Résistance»!

- Cotisation 15 € (+ 6 € pour «Résistance et Avenir»). Chèque à libeller à «Mémoire et Espoirs de la Résistance», Place Marie-Madeleine Fourcade, 16-18 place Duplex, 75015 Paris

- Tél./Fax : 01 45 66 92 32

- courriel : [memoresist-mer@club-internet.fr](mailto:memoresist-mer@club-internet.fr)

- Site internet : [www.memoresist.org](http://www.memoresist.org)

- Informations complémentaires sur les sites internet : [www.charles-de-gaulle.org](http://www.charles-de-gaulle.org) [www.fondationresistance.com](http://www.fondationresistance.com)

# MER diversifie ses chemins vers les jeunes

Journée d'émotion, mercredi 2 octobre 2002, le Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin, accueillait à l'initiative de M<sup>me</sup> Jeannine Calba, administratrice de MER, les lauréats départementaux du concours de la Résistance et de la Déportation de la Côte d'Or, accompagnés de leurs professeurs et de documentalistes bourguignons, afin de rencontrer, de dialoguer, et d'entendre six filles et fils de résistants évoquer l'engagement, l'action, l'arrestation et de la fin tragique de leurs parents.

Quelques mois plus tard, le vendredi 31 janvier 2003, dans le cadre de la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation des lycéens et collégiens sont venus nombreux au Grand amphithéâtre de la Sorbonne pour écouter et dialoguer avec des témoins de cette période.

800 jeunes représentant plus de 20 collèges et lycées différents sont venus au Grand amphithéâtre de la Sorbonne

## Des lycéens de Côte d'Or font leur devoir de Mémoire

M<sup>mes</sup> Mireille Albrecht, Rose de Beaufort et Ghislaine Richard-Vitton, MM. Bernard Boyer, Claude Pierre-Brossolette et Rémi Graillot avaient souvent l'âge, à quelques années près, des lycéens assis aux premiers rangs, quand leurs parents, avant la guerre, ont accueilli juifs, communistes, intellectuels et démocrates sociaux et chrétiens fuyant « les fascismes ». Tous s'étaient levés, très tôt, au début des années trente, par la plume ou la parole contre les folies hitlériennes à venir, et surent refuser la défaite, et dire non à l'occupant, au régime de Vichy et s'engager pour défendre les valeurs de liberté, de justice et de tolérance.

Témoins de l'action de leurs parents, ils évoquent, avec des images saisissantes, leur épopée dans la Résistance. Pierre Brossolette réveillant au micro de la BBC l'espoir des Français et coordonnant au sein du BCRA l'action des premiers réseaux. Bertie Albrecht dactylographiant les premiers bulletins d'informations du mouvement « Combat » qu'elle vient de créer avec Henri Frenay. Honoré d'Estienne d'Orves débarquant en Bretagne en décembre 1940, envoyant les premiers messages depuis la France occupée vers Londres, recrutant et organisant les premiers réseaux. Octave Simon jeune et prometteur sculpteur qui sacrifiera sa vie en organisant avec le SOE le renseignement et le sabotage - saboteur de la SNCF dit de lui sa fille - Auguste Graillot qui organise les filières d'évasion vers la Suisse pour les résistants et les aviateurs alliés tombés en France. L'avocat André Boyer qui choisit de rester en France et va monter avec Pierre Sudreau, Gaston Defferre et tant d'autres le réseau « Brutus ». Émotion pour ces femmes et ces hommes quand il s'agit d'évoquer l'arrestation et la fin de ces héros de l'ombre victimes de l'action dévastatrice de la *Gestapo* et des traîtres.

Honoré d'Estienne d'Orves qui chante avec ses compagnons avant d'être fusillé et embrasse l'officier allemand qui commande le peloton. Bertie Albrecht dont on ne retrouvera le corps enterré à Fresnes que deux ans après son arrestation. Quel trou noir pour sa fille que ces deux années ! Pierre Brossolette qui tombe par

la fenêtre pour être sûr de ne pas parler sous la torture. Octave Simon dont on n'a pas retrouvé le corps et qui est arrêté le jour où sa mère et sa femme sont déportées à Ravensbrück, et Auguste Graillot mort d'épuisement et des mauvais traitements à Dora, tandis qu'André Boyer sera tué au moment où il s'évadait d'une prison allemande bombardée par l'aviation alliée, et qu'on ne retrouvera jamais.

Répondant aux questions des jeunes lauréats, tous souligneront la difficulté de vivre au quotidien dans la peur et souligneront combien il était réconfortant d'être recueilli et aidé par nombre de nos compatriotes. En fin de compte, les Français n'acceptaient pas l'occupant.

« Ni haine ni pardon ? » demande un jeune lycéen. « La haine est mauvaise conseillère. Ils se sont battus pour une Europe libre, débarrassée du nazisme et de tous les fascismes.

Aujourd'hui ce sont de jeunes Français, qui font l'Europe avec de jeunes Allemands, alors il faut savoir pardonner », répond Mireille Albrecht à l'unisson de femmes et d'hommes témoins du sacrifice de leurs parents.

## À la Sorbonne, six témoins transmettent leurs expériences riches de ferments civiques à 800 jeunes motivés !

Dans le prestigieux amphithéâtre de la Sorbonne, près de 800 lycéens, collégiens et étudiants sont venus écouter, en présence de nombreux représentants d'associations et diverses personnalités, le témoignage de six résistants.

Ces résistants répondaient à l'invitation de Mémoire et Espoirs de la Résistance qui, en coopération avec l'Association des Amis de la

Fondation pour la Mémoire de la Déportation, organisait, en cet après-midi exceptionnel, le lancement du Concours national de la Résistance et de la Déportation dont le sujet 2002-2003 a pour thème : « Les jeunes dans la Résistance ». Qui mieux que ces femmes et ses hommes âgés, en 1940 d'à peine « une vingtaine de printemps », pouvaient témoigner de leur engagement.

**Yvan Denis**, collégien de 16 ans, révolté à la vue des uniformes allemands, se livrant avec quelques amis, aux joies dangereuses du graffiti vengeur et à la distribution de tracts et journaux clandestins. **Gisèle Guillemot**, instruite par une culture familiale militante et antifasciste, décidant de rejoindre ses camarades dans le réseau « Centurie », et qui connaîtra l'horreur de *Nuit et Brouillard*. **Pierre Lefranc**, qui, un cartable sous le bras, brave avec d'autres lycéens l'interdiction de célébrer le 11 novembre 1940 place de l'Étoile, premier acte qui va le conduire chez les Cadets de De Gaulle. **Charlotte Nadel**, dont le « non » aux Allemands et à Vichy va l'amener, avec d'autres jeunes gens, à développer l'un des plus importants mouvements de résistance « Défense de la France ». **Charles Palant** dont l'engagement antinazi va lui faire connaître la déportation et l'indicible camp d'Auschwitz.

**Rosette Peschaud**, 20 ans, qui s'engage au Maroc, « chez les soldats de Leclerc » et les accompagnera, comme ambulancière, jusqu'en Alsace, partageant leurs souffrances et leur gloire. Émouvants furent ces divers témoignages qui montrent bien la vaste palette des valeurs et des motivations qui présidèrent à l'engagement des « jeunes dans la Résistance ».

**Jean Novosseloff**  
Secrétaire général adjoint de MER



Les témoins : 1 – Yvan Denis, 2 – Gisèle Guillemot, 3 – Pierre Lefranc, 4 – Charlotte Nadel, 5 – Charles Palant, 6 – Rosette Peschaud

Suite de la rubrique *Mémoire et Espoirs de la Résistance* page 13. ▶▶▶▶



# Association pour des Études sur la Résistance

## LES GROUPES VÉNY

Plusieurs historiens ayant écrit sur la Résistance ne semblent pas connaître la véritable identité du colonel Vény<sup>(1)</sup>, organisateur et commandant des groupes Vény. C'est pourquoi, son fils, le général Pierre Vincent, ayant souhaité que toute ambiguïté soit levée sur son identité, nous a transmis le rapport rédigé en 1945 par le colonel Vincent, sur son activité résistante.

### Avant le 8 novembre 1942

«J'ai terminé la guerre de 1939-1940 comme colonel, commandant le 108<sup>e</sup> régiment d'infanterie alpine avec une citation à l'ordre de l'Armée, signée du général Huntzinger, qui commandait le groupe d'armées auquel j'appartenais. (ordre ND 353 C du 18 octobre 1940).

Rendu à la vie civile à la date du 1<sup>er</sup> août 1940, je me suis retiré à Nice, convaincu, ayant commandé l'arrière garde de la IV<sup>e</sup> Armée, que notre défaite ne provenait que de la trahison de certains groupements politiques à la tête desquels se trouvait Monsieur Pétain.

Persuadé que la position prise par le général de Gaulle était celle qui, dans l'avenir, devrait rendre à la France toute sa grandeur, j'ai d'abord

essayé de regrouper les anciens officiers, sous-officiers et combattants républicains disséminés au sein de la Légion, prétendue française, des combattants. Je n'ai pas réussi.

Ayant retrouvé un de mes vieux camarades, le lieutenant-colonel Boiseaux, commandant la légion de gardes mobiles de Nice, nous nous sommes mis en rapport avec Monsieur Blanchard, chancelier du consulat des États-Unis à Nice et nous avons, avec lui, essayé de grouper des résistants. À nous s'était joint le père Jenatton, capitaine de chasseurs alpins, qui a fait à ce moment-là un très intéressant travail sur les terrains d'atterrissage et les plans d'eau utilisables par les avions anglais. Nous étions en liaison avec les chefs locaux de "Combat", "Libération" et "Franc-Tireur". »

Le lieutenant-colonel Boiseaux relevé de son commandement par le gouvernement Pétain, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1942, et mis à la retraite, se retire à Marseille. Là, il entre en relation avec le **groupement Froment**, organisé par ordre du général de Gaulle pour correspondre directement avec son état-major et lui fournir des renseignements que l'AS ne parvenait pas à obtenir. Froment aîné, alors à Londres, est représenté par son frère Froment jeune et par maître Boyer<sup>(2)</sup>. Le groupement Froment

venait de recevoir l'ordre de former des groupes paramilitaires et, sur proposition du lieutenant-colonel Boiseaux, **le colonel Vény est chargé d'organiser et de commander ces groupes, à Marseille.**

«Je fus mis en relation avec Thomas, député socialiste<sup>(3)</sup>, chargé de la prospection avec l'aide des responsables locaux du parti socialiste SFIO reconstitué. »

À la date du 8 novembre 1942, le colonel Vincent a, **sous le nom de Vény**, organisé les départements des régions de Lyon (chef Sylvestre), Toulouse (chef commandant Delmas), Limoges (chef commandant d'aviation Ledos<sup>(4)</sup>). La région de Marseille est en cours d'organisation. Seuls, les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes possèdent des groupes complets et organisés, avec les formations suivantes :

- À la base, **l'équipe** : 1 chef et 3 hommes = 4
  - Puis, **le groupe** : 1 chef et 3 équipes = 13
  - Au-dessus, **la section** : 1 chef et 3 groupes = 40
- Des unités supérieures à la section, compagnies, zones, groupements, étaient prévues, mais non encore formées. Les sections sont provisoirement groupées par localités, ou par quartiers dans les grandes villes. Au-dessus, des chefs départementaux et régionaux sont en place.

## Été 2003, les premiers cédéroms AERI sortent. Il s'agit de l'Oise et la Corse.

La série des cédéroms « La Résistance dans les régions » s'inscrit dans une collection nationale « Histoire en mémoire (1939-1945) », et se présente comme une contribution à l'étude de cette période de notre histoire. L'unique ambition de leurs auteurs est de faire le point sur l'ensemble des connaissances, au moment où les témoignages se raréfient, et non sans difficultés (accessibilité des sources, réflexion éditoriale, évolution des techniques informatiques...).

Véritable base d'informations sur la Résistance dans l'Oise et la Corse, ces cédéroms sont un formidable outil de référence pour découvrir et comprendre cette page essentielle de l'histoire locale. Ils s'organisent autour de deux grandes entrées thématiques (« Aspects de la Résistance » et « La Résistance dans son environnement »), cinq panneaux d'indexation (« Chronologie », « Personnes », « Lieux », « Dictionnaire », « Sources », « Atlas »), et d'outils pédagogiques (« Panier », « Recherche », « Parcours »). Ils sont composés de nombreuses biographies, de documents d'archives (presse clandestine, photographies, lettres, témoignages, documents sonores, parfois des archives filmées...), et de cartes...



© AERI

Équipe de la Corse  
(Marcel Santoni et Hélène Chaubin)



Équipe de l'Oise  
(Jean-Pierre Besse et  
Françoise Rosenzweig)

© AERI

# Intérieure (AERI)

**Du 8 novembre 1942  
au 31 décembre 1943**

« L'occupation par les Boches de la zone dite "Libre" n'empêcha pas le travail entrepris de se continuer. »

Dans le courant de novembre, le groupement Froment reçoit du général de Gaulle l'ordre d'intégrer ses groupes paramilitaires dans l'Armée Secrète, en constitution dans la Zone sud, sous les ordres du général Vidal (Delestraint). Le 7 décembre 1942, à Lyon, une réunion présidée par Régis, à laquelle assistent une personne parachutée de Londres, maître Boyer, Thomas, Danvers (Defferre) et le colonel Vincent règle les détails de l'intégration des groupes Vény dans l'AS.

Le colonel Vincent est chargé de se mettre en rapport avec le général Vidal : il le rencontre le 17 janvier 1943. Malgré de nombreuses difficultés, la fusion est terminée au début de mars 1943, à la suite d'une entrevue entre le colonel Vincent et Frenay, remplaçant provisoirement le général Vidal, en présence de Forestier<sup>(5)</sup>, chef d'état-major de l'AS, et du colonel Lanoyerie<sup>(6)</sup>, adjoint du colonel Vincent<sup>(7)</sup>.

L'arrestation du général Vidal et de son état-major fait tomber l'AS en décrépitude. Avec l'aide de Boyer et de Danvers, le colonel Vincent reconstitue ses troupes qui, d'elles-mêmes, prennent le nom de groupes Vény. Cependant, à la suite de dénonciations, de nombreuses arrestations sont opérées.

En septembre 1943, Boyer et Defferre partent en avion à Londres et à Alger, où ils obtiennent que l'ensemble du groupement Froment<sup>(8)</sup> soit reconnu comme mouvement de Résistance sous le nom de « France au Combat » (FAC). En octobre 1943, Boyer, revenu de Londres, organise une réunion<sup>(9)</sup> à Lyon où il expose les résultats de son voyage, les difficultés rencontrées car aucun groupement politique n'avait été constitué : « nous nous étions bornés à obéir aux ordres du général de Gaulle et à servir en fournissant des renseignements (réseau Brutus) et en organisant des troupes (groupes Vény) ». Mais, la « France au combat », officiellement reconnue, doit prendre sa place dans les MUR et publier un journal.

Dans la deuxième quinzaine de décembre 1943, Petit, arrêté, dénonce le groupe de Lyon. Vingt-six personnes, dont Boyer, sont arrêtées. Le colonel Vény échappe de justesse à la Gestapo, mais sa fille, résistante et dont le logement servait de « boîte aux lettres », est arrêtée à sa place. Le colonel Vincent, dit Vény, prend alors le maquis dans le Lot.

Durant l'été 1944, les groupes Vény, regroupés dans le cadre des FFI, ont largement participé aux combats de la Libération.

## Après-guerre

Le colonel Jean Vincent dit Vény, nommé général de brigade le 1<sup>er</sup> octobre 1945<sup>(10)</sup>, est promu, pour son action dans la Résistance, commandeur de la Légion d'honneur. Il reçoit la Croix de guerre 1939-1945. Il est cité à l'ordre de l'Armée<sup>(11)</sup> :

« Officier général d'une haute valeur morale. Engagé aux Forces françaises combattantes dès janvier 1942, a assuré avec le plus grand succès l'entraînement, l'encadrement et l'administration des Groupes de la France au Combat dans 28 départements. D'un courage, d'une initiative et d'une énergie admirables, a su mener au succès les troupes de combat qu'il avait formées tant au cours de la période de lutte clandestine, que pendant les opérations de libération. Assurant le commandement de 25 000 hommes, a su pleinement faire face à ses responsabilités, maintenant le plus haut niveau moral et la plus grande discipline dans les unités sous son commandement qui ont, en particulier, eu l'honneur de libérer les premières, les villes d'Agen, Carmaux et Langon ». Il reçoit aussi la médaille de la Résistance avec rosette (1947), le *King's medal for courage in the cause of freedom* avec citation royale (GB 1949), l'étoile de brigade Garibaldienne (Italie), la *Berikadnik Praha* (croix des Barricades) de Tchécoslovaquie, etc. Le général Jean Vincent, dit Vény, est décédé le 19 avril 1958 à Nice. ●

(1) L'identité exacte du colonel Vény est Jean, Charles, Marie, Alexandre Vincent, né le 25 septembre 1883 à Saint-Émilion (Gironde). Saint-cyrien de la promotion centenaire d'Austerlitz (1904-1906).

Son dossier se trouve au service historique de l'Armée de Terre, à Vincennes, sous la cote 13Yd1278.

- (2) Qui sera déporté en Allemagne.  
(3) Qui sera déporté en Allemagne.  
(4) Qui sera fusillé.  
(5) Qui sera arrêté plus tard.  
(6) Qui sera tué le 10 août 1944.



Collection personnelle du général Pierre Vincent

Général Jean Vincent alias Colonel Vény dans la Résistance

(7) Conformément aux intentions du général Vidal, le colonel Vincent avait été nommé par Frenay, inspecteur général de l'AS pour la Zone sud.

(8) Réseau Brutus pour le renseignement - groupes Vény pour l'action et la prospection.

(9) Y assistent les chefs de régions des groupes Vény et leurs adjoints : Petit (pour Lyon), le commandant Ledos et Charles Bach (pour Limoges), le commandant Collignon et Bourthoumieux (pour Toulouse), le commandant Pithion et Dussart (pour Marseille).

(10) Décret du 5 novembre 1945.

(11) Décret du 20 août 1946.

## Renseignements

AERI (association loi 1901 d'intérêt général)  
Association pour des Études sur la  
Résistance Intérieure, affiliée à la Fondation  
de la Résistance

● Siège social et bureaux :

16-18 place Duplex - 75015 Paris

● Tél. : 01 45 66 62 72

● Fax : 01 45 67 64 24

● Site internet : [www.aeri-resistance.com](http://www.aeri-resistance.com)

● E-mail : [aeri@club-internet.fr](mailto:aeri@club-internet.fr)



# La JEUNE RÉSISTANTE armée

Très souvent reproduite dans de nombreux ouvrages consacrés à la Résistance, la photographie de cette jeune combattante prise à l'occasion de la venue du général de Gaulle à Chartres est devenue un symbole de l'engagement des femmes dans la Résistance.<sup>(1)</sup> Alors même que la participation des femmes à la lutte armée était très minoritaire, la très large diffusion de ce cliché va contribuer à occulter la très grande diversité de leur engagement au sein de la Résistance. Mais l'intention du photographe était peut être différente. Peut être voulait-il présenter ainsi une allégorie vivante de la France au combat ?

Le 19 août 1944, Chartres est définitivement libérée<sup>(2)</sup> alors que débute l'insurrection de Paris. La veille le général de Gaulle avait quitté Alger pour Casablanca et en dépit des entraves américaines, avait atterri à Maupertuis, non loin de Saint-Lô, le dimanche 20 août, avec la ferme intention d'obtenir d'Eisenhower qu'il donne l'ordre à la 2<sup>e</sup> DB, encore stationnée à Argentan, de marcher sur Paris<sup>(3)</sup>.

L'ordre fut enfin donné le 22 au soir et de Gaulle, qui se trouvait alors à Rennes, partit en direction de Paris le 23 au matin.

« Passant entre deux haies de drapeaux claquant au vent et de gens criant : " Vive de Gaulle ! " Je me sentais entraîné par une espèce de fleuve de joie. À La Ferté-Bernard, à Nogent-le-Rotrou, à Chartres, ainsi que dans tous les bourgs et les villages traversés, il me fallait m'arrêter devant le déferlement des hommages populaires et parler au nom de la France retrouvée. »<sup>(4)</sup>

## La venue du général de Gaulle à Chartres le 23 août 1944

Même si comme le décrit le général de Gaulle, l'accueil des populations est enthousiaste et spontané il n'en demeure pas moins que les arrêts du Général sont programmés.

Ainsi, les autorités chartraines avaient été prévenues dès la veille au soir et organisèrent la venue du chef de la France combattante avec la fébrilité que l'on imagine puisque « le *Cahier des messages et services des sapeurs pompiers* signale que le 22 à dix-huit heures trente-cinq, le camion porteur de la grande échelle était parti place des Épars pour poser des drapeaux sur la Poste »<sup>(5)</sup>. C'est en effet à l'Hôtel de la Poste de Chartres, un des trois centres de la Résistance pendant la libération de la ville, que le général de Gaulle prononcera son allocution. Une estrade fut aménagée sur le perron et une véritable « mise en scène » fut semble-t-il imaginée. Deux blindés, un char Hotchkiss H39 à canon de 37 long et un Renault R 35, arborant la croix de Lorraine récupérés lors de la Libération de la ville<sup>(6)</sup> furent disposés de part et d'autre du perron de la Poste pour donner quelque décorum au discours du Général. Des FFI en armes et une fanfare viennent compléter ce dispositif.

Un long article de l'*Indépendant d'Eure-et-Loir* du jeudi 24 août 1944 retrace l'ambiance de liesse qui règne dans cette ville fraîchement libérée.

« Très rapidement, la nouvelle s'était répandue parmi la population. Elle fit tache d'huile. Et, de toutes parts, souvent de villages éloignés, la foule



USIS/DITE

23 août 1944, lors de la visite du général de Gaulle à Chartres ; Simone Segouin dite « Nicole », jeune combattante des Francs tireurs et partisans, pose sur les marches de l'Hôtel des Postes<sup>(11)</sup>.

la revue *Lifé* du 4 septembre 1944, numéro qui présente aussi des photographies de Frank Capa, dont celle restée emblématique de l'épuration sauvage dite de « la tondeuse de Chartres ». <sup>(9)</sup>

## Qui est cette jeune Résistante ?

En Eure-et-Loir, l'identité de cette jeune combattante va être rapidement connue grâce à la presse locale qui lui rend rapidement hommage. Il s'agit de Simone Segouin, dite Nicole dans la clandestinité, une jeune combattante âgée de 18 ans, ralliée depuis six mois au groupe franc FTP du lieutenant

accourut pour acclamer, à travers les rues de notre ville, abondamment pavoisées, le chef du gouvernement provisoire de la République. (...)

Dès avant midi, une foule compacte se masse sur la place des Épars, sur le boulevard Sainte-Foy, qui a très heureusement repris son ancienne dénomination<sup>(7)</sup>, et sur la place Collin-d'Harleville, en face de l'hôtel de la préfecture.

On se presse aux balcons, aux fenêtres, sur les arbres. Pour tromper l'attente - car le général a été retardé en cours de route - des hauts-parleurs diffusent de l'hôtel des P.T.T. des chants de notre pays, des chants que nous n'écoutions plus que portes closes. (...)

Les organisateurs nous ont réservé une agréable surprise. À douze heures trente et treize heures, nous pouvons entendre le bulletin d'information de la B.B.C. Plus besoin de se cacher désormais ! ». Enfin le Général arrive<sup>(8)</sup> et prononce une allocution ponctuée par les ovations de la foule et qui s'achève par la *Marseillaise*. À cette occasion, les femmes sont mises à l'honneur. Au pied du podium, une infirmière (en blouse et coiffée d'un voile identique à celui porté par les infirmières de la Grande Guerre) tient dans ses bras une petite fille. Non loin d'elle se tient, sur les marches du perron, une jeune résistante armée d'un pistolet mitrailleur allemand de prise et arborant sur le bras gauche un brassard orné d'un bonnet phrygien et du sigle FTPF. Un opérateur de cinéma de l'armée américaine et un reporter américain, Jack Belden, furent saisis par le charme de cette amazone des temps modernes. Jack Belden lui consacra un long article dans

Boursier. L'*Indépendant d'Eure-et-Loir* du 26 août 1944 dresse un portrait moral de Simone Segouin, « un des types les plus purs de cette légion de Françaises héroïques qui ont préparé les voies de la libération », et qui « animée du plus ardent patriotisme, (...) a participé à toutes les opérations périlleuses au milieu de ses camarades du groupe franc dont elle a partagé tous les risques et de qui elle faisait l'admiration par son allant extraordinaire et son total mépris du danger ». L'article se poursuit en chantant les exploits guerriers de cette jeune résistante. Ainsi, on apprend qu'elle participa à « des actions armées de convois ennemis et de trains, des attaques contre des détachements ennemis qu'elle exterminait avec ses camarades du groupe ». Son dernier exploit se situe à Thivars le 20 août où elle prit part à la capture de vingt-quatre prisonniers avec son chef le lieutenant Boursier alias Germain et deux autres FTP. C'est à cette occasion qu'elle récupère le pistolet mitrailleur Schmeisser MP40 avec lequel elle pose fièrement à Chartres lors de la venue du général de Gaulle. C'est d'ailleurs juste après avoir rendu les honneurs au Général, que les différents groupes de résistants du département s'ébranlent vers Paris à bord de camions pris à ennemis tandis que les deux blindés ayant servi de cadre au discours du général de Gaulle ouvrent la marche et tombent en panne très rapidement entre Chartres et Ablis ! La plupart de ces résistants gagnent Paris et font leur jonction avec la 2<sup>e</sup> DB le 25 août à six heures du matin. Entrés par le boulevard Saint-Michel,

# de Chartres



Coll. PPP/IPS

Paris, le 25 août 1944. Simone Segouin aux côtés de deux camarades pendant les combats insurrectionnels.

ils sont acclamés par la foule parisienne. C'est la raison pour laquelle, un autre cliché présente Simone Segouin aux côtés de deux de ses camarades lors des combats insurrectionnels de la Capitale. Sa conduite valeureuse dans la clandestinité et lors des combats de la libération valut à Simone Segouin l'attribution du grade de sous-lieutenant. Elle a par ailleurs été décorée par Charles Tillon, ministre de l'Armement et ancien chef des FTP lors d'une visite officielle qu'il fit à Chartres le 24 mars 1946. Cependant, Simone Segouin ne fut pas la seule femme à prendre les armes contre les Allemands en Eure-et-Loir. Roger Joly, historien chartrain ayant pris part aux combats de la libération de la ville, rappelle<sup>(10)</sup> que M<sup>me</sup> Cohade, plus connue sous son nom de jeune fille d'Olga Pauchet, fit elle aussi le coup de feu lors de la libération de la capitale beauceronne. Mais l'Histoire avec elle a été plus ingrate! ●

**Frantz Malassis**

(1) Signalons deux autres photographies similaires. L'une prise en Corse en septembre 1943, représente M<sup>elle</sup> Mathéa Pittiloni le regard dans le lointain armée d'un pistolet mitrailleur anglais Sten. Cette résistante née le 1<sup>er</sup> août 1927, prit le maquis pendant quatre mois, assurant les liaisons entre les différents groupes de maquisards. Au cours d'une mission de nuit, elle est parvenue à mettre en échec trois soldats allemands qui l'avaient attaquée. L'autre montre Silvia Montfort, l'adjointe de Maurice Clavel dans la clandestinité, armée d'un pistolet.

(2) Le 10 août, Maurice Clavel alias Sinclair, chef départemental des FFI, délègue ses pouvoirs au commandant Pierre Grima, responsable régional du réseau « Kasanga », qui assura la direction des opérations de la libération de Chartres avec l'ensemble des éléments FFI et FTP. Du 15 au 19 août, aidés par la 7<sup>e</sup> division blindée et la 5<sup>e</sup> division d'infanterie américaine, les FFI et les FTP prennent les armes pour chasser les derniers éléments de

l'armée allemande qui à Chartres et ses environs tentent de retarder l'avance alliée.

(3) Le 23 août à la première heure, la 2<sup>e</sup> DB fonce sur Paris par différents itinéraires. « le groupement tactique V (...) file par Alençon, Mamers, Bellême, Nogent-le-Rotrou ». Aux abords de Chartres il se divise. « Une partie passe néanmoins par la capitale beauceronne. (...) la colonne qui a traversé Chartres continuera sa lancée sur Paris par Ablis ». Roger Joly, *La Libération de Chartres. Récits et témoignages rassemblés et commentés* (Paris, Le Cherche Midi, 1994, 202 pages) p. 152.

(4) Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre*, Tome II; L'unité 1942-1944, Plon, 1956, p. 302

(5) Roger Joly, *op.cit.*, p. 148.

(6) Ces deux blindés avaient été récupérés par les Allemands et remis en service après quelques modifications dès 1941 pour pallier le manque de blindés de la *Wehrmacht*.

(7) Pendant l'Occupation, il portait le nom de maréchal Pétain.

(8) Le général de Gaulle arrive par la Place des Épars (en face de la Poste) pour gagner la préfecture où il est reçu par le préfet Chadel et différentes personnalités après avoir reçu les honneurs des FFI d'Eure-et-Loir. Il repart ensuite pour le clos Saint Jean (cimetière provisoire) pour se recueillir sur les tombes des combattants et victimes civiles tombés lors de la libération de Chartres. Il se rend alors à la Cathédrale où est entonné un *Magnificat*. C'est après ces différentes manifestations qu'il prononce une allocution à l'Hôtel des PTT pour regagner la Préfecture où il est convié à un déjeuner. Enfin, le Général accompagné de M. Le Trocquer, commissaire du gouvernement de la République pour les régions libérées, du préfet et du secrétaire général, prirent la direction de Rambouillet libérée via Maintenon.

(9) Cet article a été en grande partie traduit dans les colonnes de l'*Écho républicain* du 18 août 1946.

(10) Roger Joly, *op.cit.*, p. 184.

(11) Ce cliché, référencé sous la cote SC 193539, appartient à la collection USIS/DITE, service photographique de l'armée américaine. La légende de l'époque, dactylographiée au dos du cliché original est la suivante: « "Nicole" a French Partisan who captured 25 Nazis in the Chartres area, in addition to liquidating others, poses with an automatic rifle with which she is most proficient. France, August 23, 1944 » (« Nicole », une partisane française qui captura 25 nazis dans la région de Chartres et qui en tua d'autres, photographiée avec son fusil automatique avec lequel elle est très habile. France, 23 août 1944.)

► **Suite de la rubrique Mémoire et Espoirs de la Résistance.**

## Un exemple d'action locale de MER à Combs-la-Ville

La Scène nationale de Sénart et l'association MER ont présenté deux films et un court-métrage, au cinéma de la Coupole de Combs-la-Ville les 8 et 12 janvier derniers. *La bataille du rail* de René Clément, évoque en noir et blanc l'épopée, toujours présente dans les mémoires, de la Résistance cheminote en montrant sobrement des combattants anonymes. *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais, est un voyage au bout de la nuit et de l'horreur dans les paysages concentrationnaires: souvenir de l'indignable. Enfin, un court-métrage, *L'inacceptable*, nous a montré les témoignages d'acteurs de « Résistance-Fer ». La première séance, le 8 janvier, s'est tenue en présence de deux classes de collège de Combs-la-Ville. Ceux-ci, après la projection, ont pu discuter avec Claude Binsse (réalisateur de *L'inacceptable*) et comprendre le contexte historique de la réalisation de ces films. Ils ont également profité de la petite exposition « Résistance-Fer » à la sortie de la salle. Un débat a suivi, en classe, début février. La deuxième séance, le 12 janvier après-midi, a rassemblé une soixantaine de personnes, jeunes et plus âgées. Les questions qui ont suivi la projection furent nombreuses et passionnantes. Quelle a été la responsabilité des cheminots dans la déportation? Pourquoi des réticences à exprimer ce douloureux passé? M<sup>m</sup>. Binsse et Desme, de la SNCF, y ont remarquablement répondu et nous les en remercions. La Scène nationale de Sénart, et notamment Marine Poncet, qui bénéficie de toute la reconnaissance de MER, ont permis cette manifestation à la fois émouvante et intellectuellement enrichissante. Nous espérons qu'elle se reproduira. ●

**Jérôme Lecourtier**

## Calendrier des prochaines manifestations de MER

► **Récital annuel de poésie sur la Résistance le vendredi 21 mars 2003 à 15 heures (salle à manger des pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides - Paris VII<sup>e</sup>) organisé par MER, le Club des Poètes, des enseignants et des lycéens.**

► **Soirées thématiques « une soirée, un auteur » organisées par le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris) avec le soutien de l'association MER.**

**Entrée libre et uniquement sur réservation au 01 40 64 39 41. Les conférences débutent à 18 heures.**

● **Jeudi 3 avril 2003 André DEBON**  
*La mission Helmsman. Une contribution décisive de la Résistance au succès de l'opération Overlord (juin-juillet 1944), l'Harmattan, 1997*

● **Mardi 13 mai 2003 Fabrice VIRGILI**  
*Sauver Paris, le journal du consul de Suède, Complexe, 2002*

● **Jeudi 12 juin 2003 Sylvaine BAEHREL**  
*Alibi, 1940-1945, J.M. Place, 2000*

► **Six grands résistants témoignent 60 ans après au Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin le samedi 14 juin à 15 heures. Après midi parrainé par la Fondation de la Résistance et organisé par MER.**



## VIENT DE PARAITRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informés les abonnés de la «Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre. La Fondation serait reconnaissante à ses lecteurs de lui communiquer, le cas échéant, leur sentiment sur le contenu de ces ouvrages, afin de pouvoir en recommander la lecture.

**Une institutrice suppléante dans la tourmente de l'Occupation.**  
Bordeaux 1939...1945  
Paulette Abbadie-Douce  
Éd. l'Harmattan, 148 p., 13 €

**Le vol des plans du Mur de l'Atlantique.**  
Un exemple de l'œuvre des réseaux de renseignement sous l'Occupation  
Amicale du réseau de renseignement «Centurie» de la France combattante  
Compte d'auteur, 40 p., 10 € franco de port. Pour se procurer cet ouvrage contacter M. Roger A. Lhombreaud, 28, avenue Gambetta, 78 400 Chatou.

**Organisation juive de combat. Résistance/sauvetage. France 1940-1945**  
**Les anciens de la Résistance juive en France**  
Éd. Autrement, 448 p., 22.95 €

**Ils ont fait le sacrifice de leur vie...**  
**Le prix de la Liberté dans l'Oise, 1940-1945**  
Association nationale des anciens combattants de la Résistance de l'Oise  
Préface de Raymond Zerline. 262 p., 23 € franco de port  
Pour se procurer ce recueil des lieux de Mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans l'Oise contacter M. Émile Hérisson 79, rue Carnot, 60610 La Croix Saint Ouen.

**Inventaire des sources documentaires sur la Seconde Guerre mondiale conservées au musée de l'Armée**  
Cahiers d'études et de recherches du musée de l'Armée N° 2, 350 p., 15 €

**L'Armée française sous l'Occupation.**  
Tome 2 La métamorphose. Novembre 1942-mai 1944  
François Broché  
Presse de la Cité, 646 p., 26 €

**Des temps difficiles pour des résistants de Bourgogne. Échec politique et procès 1944-1953**  
Robert Chantoin  
Éd. l'Harmattan, 416 p., 34 €

**Vie et mort de Poil de Carotte.**  
Robert Lynen, acteur et résistant, 1920-1944  
François Charles  
Éd. la Nuée bleue (tél. : 03 88 15 77 27), 221 p., 18 €

**Pétain et les Français (1940-1951)**  
Michèle Cointet  
Perrin, 324 p., 21 €

**Politique et musées**  
Collectif  
Éd. l'Harmattan, 382p., 29 €

**Sauve-toi Roger**  
Textes et dessins réalisés par les élèves de 3<sup>e</sup> avec l'aide des enseignants du collège  
Bossuet de Brive  
Lavauzelle, 64 p., 14 € franco de port

**Heureux comme Dieu en France (roman)**  
Marc Dugain  
Gallimard, 204 p., 15.50 €

**Mémorial 1939-1945 : le long martyrologe vosgien**  
Entente Résistance  
Internement Déportation-Vosges  
Préface de Christian Poncelet  
Éd. Crimée, 272 p., 32 €

**Signes de la collaboration et de la Résistance**  
Jean-Pierre Greff, Michel Wlassikoff, Philippe Delangle  
Éd. Autrement, 176 p., 24.90 €

**Le fusillé souriant. Histoire d'une photo**  
Christophe Grudler  
Éd. Alan Sutton (tél. : 02 47 40 66 00) 96 p., 17 €

**Résistance intérieure 1940-1945. Parcours de résistants (trois CD audio accompagnés d'un livret de 60 p.)**  
Sous la direction de Pierre

**Guérin - livret Claude Dumond**  
Préface de Jean Mattéoli  
Éd. Frémeaux et associés, 29.99 €

**L'espion de Dieu ou la passion de Kurt Gerstein**  
Pierre Joffroy  
Éd. Robert Laffont, 456 p., 22.70 €

**Elles et eux, de la Résistance. Pourquoi leur engagement ?**  
Caroline Langlois et Michel Reynaud  
Éd. Tirésias (tél. : 01 42 23 47 27), 352 p., 23 € franco de port

**La Résistance «Action-Buckmaster». Sylvestre-Farmer après le capitaine «Michel»**  
Danièle Lheureux  
Préface du colonel Buckmaster  
Éd. du Geai bleu (tél. : 03 88 15 77 27), 259 p., 29.50 €

**Le maquis corse. D'après les textes anciens et modernes**  
Laurence J. Lorenzi  
Éd. l'Harmattan, 278 p., 23 €

**Les combats victorieux de la résistance française dans la libération 1944-1945**  
Dominique Lormier  
Le Cherche Midi, 202 p., 15 €

**Petit Louis. Histoire d'un héros de la Résistance**  
Dominique Missika  
Postface de Jean-Claude Lescure  
Hachette, 245 p., 17 €

**La France pendant la Seconde Guerre mondiale : de la défaite à la Libération**  
Jean-François Muracciole  
Livre de poche, librairie générale française, 542 p., 9 €

**La Résistance intérieure en France de 1940 à 1945 (cédérom)**  
Philippe Pirat, Robert Arnaud, Jean-Marc Septsault  
25 € franco de port.  
Pour se procurer ce cédérom adresser votre chèque libellé à l'ordre du «FSE du collège Michel Chasles» au foyer socio-éducatif, collège Michel Chasles, BP 61, 28232 Epernon cedex.

**Ma vie et mes camps**  
Benjamin Rapoport  
Préface d'Olivier Bervialle  
Éd. l'Harmattan, 234 p., 19.80 €

**Notre combat. Interviews de résistants autrichiens en France**  
Franz Richard Reiter  
Préface d'Henry Bulawko  
Éd. Le temps des cerises, 197 p., 18.30 €

**Le réseau Victoire dans le Gers. Mémoires du 19 mai 1940 à la Libération**  
Jeanne et Michèle Robert  
Éd. Alan Sutton (tél. : 02 47 40 66 00), 192 p., 21 €

**J'avais mille compagnons**  
Entretien avec le général d'Armée Jean Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération et président de la Fondation de la France libre  
Un film de Romuald Sciora et Valérie Vincent (VHS 43 min.) produit par Metalprod (tél./fax : 01 46 57 83 53)

**Médecins de Touraine dans la Résistance. Témoignages et récits**  
Jack Vivier  
Éd. Alan Sutton (tél. : 02 47 40 66 00), 128 p., 19 €

**Guerres mondiales et conflits contemporains**  
N° 205 septembre 2002  
Ce numéro de la revue trimestrielle de l'Institut d'Histoire des conflits contemporains est consacré au «monde combattant». Pour se procurer ce numéro (20 €) s'adresser aux Presses Universitaires de France, département des revues 01 58 10 31 61.

**Deux «romans de la mémoire» sur la Résistance**  
Dans le cadre de ses activités pédagogiques, la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la Défense, en partenariat avec les éditions Nathan jeunesse, a lancé une collection de romans intitulée les «romans de la mémoire» dont 4 titres sont parus à ce jour. L'objectif de cette collection destinée aux collégiens est de leur faire connaître les conflits du XX<sup>e</sup> siècle en restituant le quotidien de ceux qui les ont vécus.

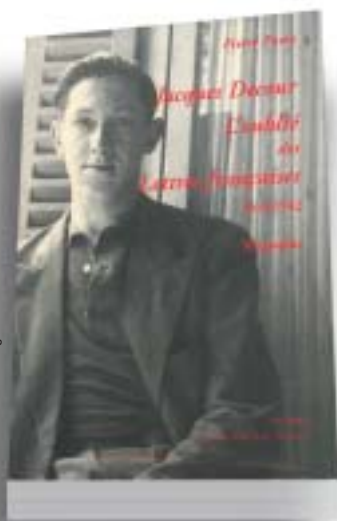
- Août 44. Paris sur scène de Christian Grenier (128 p., 5 €)
- Juillet 42. Sous une mauvaise étoile de Stéphane Descornes (144 p., 5 €)

## A LIRE

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture.

**Jacques Decour. L'oublié des Lettres françaises (1910-1942). Pierre Favre Éd. Farrago et éd. Léo Scheer (76, rue Michelet - 37 000 Tours - tél./fax. 02 47 75 00 44), 379 p., 26 €**

Jeune professeur, passionné de culture allemande, Jacques Decour a choisi de combattre pour que la littérature française continue à «vivre» malgré l'occupant et les exigences de Vichy. Son combat pour une pensée libre lui a coûté la vie. Arrêté par la police française, à l'âge de 32 ans, il fut fusillé par les nazis au Mont-Valérien.



tation «le mythe inadmissible de la race». Sa passion pour la culture allemande, ses chers auteurs (Goethe, Heine) lui laissent encore l'espoir d'un rapprochement franco-allemand et même des États-Unis d'Europe! (déjà ...). Reçu à l'agrégation en 1932, il est nommé dès la rentrée au lycée de Reims et s'éloigne des milieux littéraires qu'il fréquentait à Paris. Il adhère aux Jeunesses communistes mais milite peu. Au moment du Front Populaire il est nommé à Tours, entre au Parti communiste et se donne à toutes les tâches du militant de base. «Il croit au bonheur, à la science, au progrès». Il découvre les humbles dont sa jeunesse bourgeoise l'a éloigné. Il tente de faire partager à ses compagnons sa passion pour les livres et crée une maison de la culture. «Traquer l'obscurantisme, éduquer je suis de ceux qui croient que les opinions engagent».

En 1937, il devient professeur au lycée Rollin, à Paris (lycée qui, à la Libération, deviendra le lycée Jacques Decour). Il reprend avec enthousiasme son enseignement de l'allemand. Il retrouve l'université ouvrière et milite avec ses deux compagnons de route, Georges Politzer, le philosophe, et Jacques Solomon, le physicien. Il reste un germaniste fervent, témoin ce numéro de *Commune* consacré en 1939 à l'humanisme allemand. «Il ne faut pas oublier que c'est à toute la littérature allemande qu'Hitler a déclaré la guerre.»

Sa liberté de jugement peut le mettre en difficulté avec tout l'appareil communiste : il n'approuve pas le Pacte germano-soviétique qui entraîne l'interdiction du parti. Après la démobilisation qui a suivi la «drôle de guerre» il retrouve son lycée. Dès lors sa résistance, le cadre de son combat sera celui de l'esprit. Avec ses deux compagnons il participe à la création et à la rédaction de *L'université libre* en 1940 et 1941 *La Pensée libre* qui sera la plus importante publication de la France occupée. Il y écrit des textes de combat, rédige des tracts en allemand pour les troupes d'occupation «la littérature doit continuer» malgré la dérive de quelques écrivains français attentifs aux sirènes de la propagande allemande.

Dès 1941 le Front National se structure dans la résistance et Decour prend en charge le Comité national des écrivains. Il y faudra un organe. Un groupe se forme, imagine une publication ouverte aux

Daniel Decourdemanche – son vrai nom – est né à Paris en 1910. Après ses études aux lycées Carnot et Pasteur il se passionne pour la littérature allemande et abandonne le droit (son père voulait qu'il lui succède et devienne agent de change). Sa licence d'allemand obtenue, il est nommé en Prusse, comme assistant de français au lycée de Magdebourg. Il ramène de ce séjour un livre *Philisterburg* qui sera publié par la NRF et qu'il signe du pseudonyme de Jacques Decour. Depuis quelques années il collabore déjà à la NRF dont il est le plus jeune rédacteur.

Ce livre prémonitoire fait scandale dans une France qui refuse de s'inquiéter. Nous sommes en 1932. Decour entrevoit le nazisme en ges-

Vous pouvez retrouver d'autres compte-rendus de lecture sur notre site

[www.fondationresistance.com](http://www.fondationresistance.com)

à la rubrique  
« Nous avons lu »

écrivains qui résistent, Blanzat, Martin Chauffier, Éluard, Guehenno, Paulhan. L'idée des *Lettres françaises* est née. Decour s'engage alors à corps perdu tout en continuant son métier d'enseignant, un travail qui a toujours eu la priorité. Jamais il n'a négligé ses élèves, c'est d'ailleurs à eux qu'iront ses dernières pensées. Il établit le sommaire, réunit les manuscrits et enfin engage la fabrication, Paulhan réunissant les fonds. Mais ce premier numéro ne verra pas le jour puisque le 17 février 1942 Decour est arrêté par la police française. Remis aux allemands il fut fusillé le 30 mai 1942, une semaine après Politzer et Solomon. Il avait 32 ans. Au-delà d'une biographie très documentée, enrichie de documents familiaux c'est un portrait vivant que Pierre Favre nous livre. Ainsi est réparé l'injuste oubli qui a entouré Jacques Decour dans la création des *Lettres françaises*: mais sa mort prématurée l'aura empêché de voir paraître le premier numéro.

**Claire Richet**

Rappelons aussi la réédition chez ce même éditeur de deux ouvrages de Jacques Decour *Le Sage et le caporal* suivi de *Les Pères* et de sept nouvelles inédites (333 p., 20 €)

**Le Ghetto dans la forêt**  
**Anatol Krakowski**  
**Préface de Christiane Hessel-Chabry**  
**Éd. du Félin (10, rue de la Vacquerie 75011 Paris), coll. Résistance-Liberté-Mémoire, 123 p., 14 €**

Il y a des résistances, sinon ignorées, du moins peu connues. Ainsi celle de la Lituanie, prise en étau entre l'Union soviétique et l'Allemagne nazie, et plus particulièrement celle de la communauté juive de Vilnius, à laquelle Claude Lanzmann a

rendu un bel hommage dans *Shoah*. Anatol Krakowski, âgé de dix-sept ans, échappe par le miracle de son intelligence aux rafles et à l'extermination - il fut le seul survivant de sa famille. Après des combats désespérés le *ghetto* est anéanti, mais quelques survivants gagnent la forêt avoisinante, et là, avec un armement de fortune, ils ne cessent de harceler les troupes allemandes jusqu'aux jours de la délivrance, en juillet 1944. Mais pour Anatol la victoire a un goût amer : la Lituanie tombe sous le joug soviétique, qu'il juge aussitôt insupportable. Après maintes péripéties il se retrouvera en Israël, où il achève aujourd'hui une vie consacrée à la médecine sociale. Oui, tâchons d'arracher à l'oubli cette Résistance qui flamboya héroïquement dans un coin de l'Europe (la Lituanie est aujourd'hui candidate à l'Union européenne), d'autant que sa victoire n'aura été que partielle, pour ne pas dire symbolique, et Anatol Krakowski parle au nom de dizaines de milliers de disparus.

**François Georges**  
**Secrétaire de l'Association**  
**Liberté-Mémoire**





## UN BILAN TRÈS POSITIF SALUE LE DÉPART DU PRÉFET NICOLAS THEIS

**N**é en 1937, diplômé d'études supérieures de droit public ainsi que de l'Institut d'études politiques de Paris, Nicolas Theis devient administrateur civil à la Direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, à sa sortie de l'ENA en 1966. Nommé sous-préfet en 1968, il fut notamment par la suite chef de cabinet d'Alain Peyrefitte, alors ministre chargé des Réformes administratives, puis de la Culture et de l'Environnement (1973-1974), puis chargé de mission au cabinet de Jacques Barrot, alors secrétaire d'État auprès du ministère de l'Équipement chargé du Logement.

Secrétaire général de la Gironde (1977-1983), il devient ensuite directeur de la communication (1983-1985), puis directeur des affaires administratives et régionales (1985-1989) de Péchiney, avant d'être directeur général adjoint de Serete (1989-1994), puis délégué général à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (1994-1995).

Préfet de l'Indre (1995-1998), il est nommé préfet de l'Aube en 1998.

Le préfet Nicolas Theis, nommé directeur



DR

général, a rejoint la Fondation de la Résistance en novembre 1999.

Mis à disposition du ministère de l'Intérieur, on doit sa venue à sa passion pour l'Histoire, mais surtout à l'amitié qui le liait au préfet Paul Cousseran, notre regretté vice-président délégué. Sous l'autorité du Conseil d'administration et du Bureau, il œuvra pour renforcer l'image et l'audience de la Fondation de la Résistance auprès de la puissance publique. Cela se manifesta par l'accroissement du capital de notre Fondation ainsi que par l'attribution de locaux plus vastes et fonctionnels qui, après plusieurs études et projets, va se concrétiser par notre emménagement au 30 boulevard des Invalides

(avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation).

C'est aussi sous son mandat que vont voir le jour ou se développer plusieurs missions de la Fondation de la Résistance :

- la réalisation et la mise en ligne de notre site Internet ([www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)), dont l'idée revient à M. François Archambault, secrétaire général de notre Fondation ;

- le lancement de la campagne de sauvetage des archives de la Résistance et de la Déportation détenues en mains privées ;

- l'accord entre la Fondation de la Résistance et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation sur l'alternance des thèmes du Concours national de la Résistance et de la Déportation, permettant une plus grande coopération de ces deux organismes en matière d'activités pédagogiques et civiques.

Outre ses grandes qualités d'organisateur, de gestionnaire et d'animateur d'hommes, nous avons apprécié en lui sa grande compétence, mais surtout son humanisme, empreint des idées de la Réforme, qui le porte tout naturellement à faire confiance à l'ensemble de ses collaborateurs.

Pour toutes ses années de dévouement passées au service de la Fondation de la Résistance, nous tenons à lui dire combien nous lui sommes reconnaissants ; nous lui souhaitons une heureuse retraite. ●

Frantz Malassis

### Multiplions les plaques de rues au service de la Mémoire de la Résistance !

Le dimanche 25 août 2002, jour de l'anniversaire de la Libération de Paris, M<sup>me</sup> Odette Christienne, adjointe chargée de la Mémoire combattante à la Mairie de Paris, ainsi que M<sup>me</sup> veuve Karcher, le général Alain de Boissieu et M. Jean Legaret inauguraient la place du lieutenant Henri Karcher. Située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, non loin de l'Hôtel Meurice, où le général von Choltitz et son état-major capitulèrent devant ce jeune chirurgien vosgien, engagé en 1939 comme 2<sup>e</sup> classe, blessé gravement, puis officier de la 2<sup>e</sup> DB, fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle, puis vice-président de l'Assemblée nationale, avant de redevenir médecin et de mourir il y a près de 20 ans. L'idée de baptiser une des places de Paris du nom de cet héros méconnu revenait à M. Jean Tibéri, alors maire de Paris et à M. Manuel Diaz son adjoint chargé des anciens combattants. Espérons que d'autres municipalités en France prennent des décisions analogues et portent ainsi à la connaissance de leurs concitoyens les destins exemplaires de ces « soutiers de la gloire » qui, tel Cincinnatus, la paix revenue et leur devoir accompli restèrent bien souvent dans l'ombre !

### Le Centre européen du résistant déporté dans le système concentrationnaire nazi

En avril 2005 sera inauguré le Centre européen du résistant déporté sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Centre de mémoire et de vigilance, il rendra hommage à l'engagement des résistants contre l'oppression nazie et présentera la vie au camp.

La DMPA recherche archives, objets, témoignages d'anciens résistants et déportés du camp, de ses kommandos.



Cabinet Faloci

Vue d'ensemble du Centre européen du résistant déporté dans le système concentrationnaire nazi.

Contact : Valérie Drechsler, DMPA-ministère de la Défense, 37 rue Bellechasse, Paris 7<sup>e</sup>.  
Tél. 01 44 42 16 50

### Hommage à Pierre Peugeot

Le 1<sup>er</sup> décembre 2002 disparaissait Pierre Peugeot. Président du conseil de surveillance de PSA Peugeot-Citroën, Pierre Peugeot a toujours apporté un soutien fidèle et efficace à notre Fondation. Ses contributions au développement de nos

actions de Mémoire ont été importantes et pour nous essentielles.

À toute sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.



# LA LETTRE

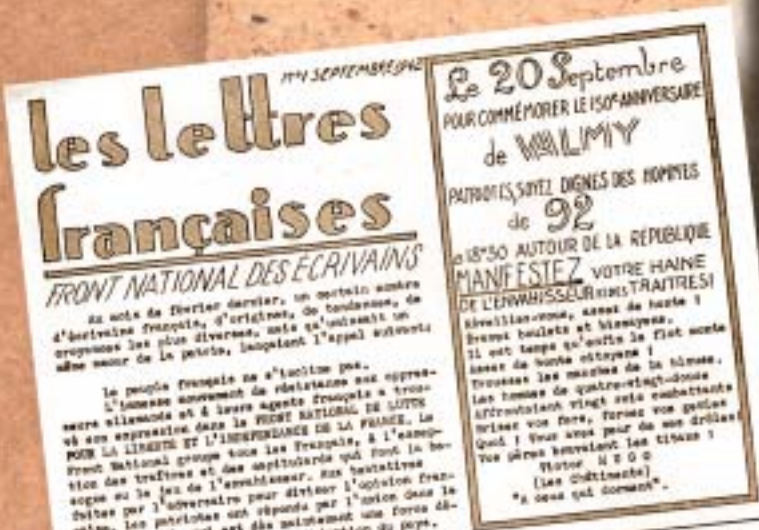
## de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République

N° 32 - mars 2003 - 4,50€

## Les archives de Jacques Decour

entrent aux Archives nationales.



Le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Bilan et perspectives.